

Comme toutes ces pièces sont des plus essentielles, à cause de l'événement qui se présente, on n'a pû se dispenser de les insérer dans ce Journal : On en feroit autant dans les suivans, à l'égard des pièces publiées de la part de la Maison de Brandebourg, si l'on y remarquoit autre chose qu'une répétition des prétentions qu'on sçait avoir été abolies par des Traités postérieurs. On n'a qu'à jeter les yeux sur ces Traités pour s'en convaincre. On verra, entr'autres ; l'insubstistance d'un Ecrit intitulé *Droits de propriété de la Maison Royale & Electorale de Prusse & de Brandebourg sur les Duchés & Principautés de Jagerndorff, Brieg, Lignitz, Wohlau, & Seigneuries qui en dépendent en Silesie* : On verra, dis-je, l'insubstistance de ces prétentions dans une Renonciation en bonne forme faite par l'Electeur de Brandebourg Frederic-Guillaume en l'année 1686., qu'on se met à la gêne à la Cour de Prusse, afin de la rendre invalide. Nous abandonnerons donc les pièces d'écriture, pour venir au détail, & montrer ce qui s'est passé en Silesie depuis ce que nous en avons dit le mois passé.

Les Prussiens s'emparent des Places de la Silesie.

IX. *Silesie.* Le menagement que le Roi de Prusse feignit d'avoir pour les Silesiens à son entrée dans leur Pays, a disparu aussi-tôt. Son Armée n'a point tardé de s'étendre au long & au large, de façon qu'en peu de tems il s'en est trouvé des Corps séparés devant les Places fortes & autres qu'ils obligerent à entrer sous son pouvoir. La Forteresse du *Grand-Glogau* ayant été bloquée, le Quartier général des Prussiens s'établit à *Herrendorff*, où les Etats des Principautés de *Lignitz, Gauer, Schneidwitz, Breslau & Wohlau* furent sommés de se rendre
le